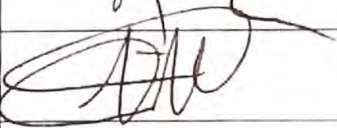
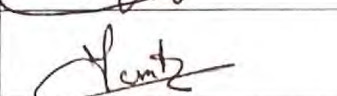
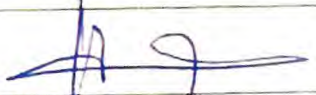
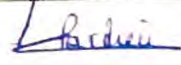


FFE - Extraction du nombre de licenciés au 31/08/2024

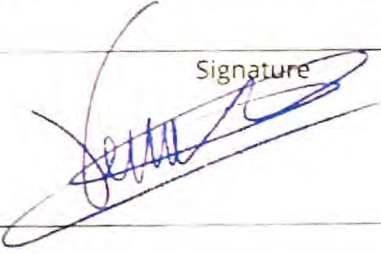
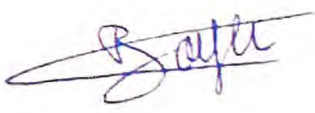
Structure	Nombre de licencié.e.s	Nombre de voix	NOM Prénom du Président.e ou de son représentant	Emargement
02002001 - CE DE CHÂTEAU THIERRY	53	6		
02002003 - CE DE LAON	61	⑥	D. DOE	
02002005 - EPEE SAINT QUENTINOISE	39	4	S. GARITTE	
02002006 - CE AC SOISSONS	74	⑥	MEJUT Brigitte	
02002028 - CERCLE D'ESCRIME DU VALOIS	35	4		
02060004 - NOYON PENTATHLON MODERNE	4	1		
02060007 - VEXIN THELLE ESCRIME	43	5		
02060011 - CE DE CLERMONT	61	6		
02060012 - CE G. TAINURIER COMPIÈGNE	184	⑧	BINDERER Renaud	
02060013 - CE DE CREIL	46	5		
02060017 - AS ESCRIME PONT STE MAXENCE	42	⑤	LESOUVER. Pascal	

02060019 - LES TROIS ARMES DE SENLIS	101	(7)	<i>3 Army Senlis</i>	<i>110</i>
02060024 - C.E. CHANTILLY	84	6		
02060025 - ACADEMIE BEAUVAISIENNE D'ESCRIME	226	(9)	<i>Kaune Plateauette</i>	<i>110</i>
02080008 - Le Sabre Noir de Montdidier	33	4		
02080014 - CERCLE DES ARMES DU DUC DE LUYNES	40	4		
02080020 - AS ABBEVILLOISE D'ESCRIME	93	(6)	<i>Duoulet Corantin</i>	<i>110</i>
02080022 - CERCLE D'ESCRIME AMIENS MÉTROPOLE	184	(8)	<i>Thibault Guffaut</i>	<i>110</i>
02080026 - Cercle Epee Marivaux Amiens Nord	26	3		
13059001 - CE D'ARMENTIÈRES	91	(6)	<i>DELIEVE Patrick</i>	<i>110</i>
13059002 - CE DE CAMBRAI	55	(6)	<i>Hepette Virginie</i>	<i>110</i>
13059004 - OLYMPIQUE GRANDE SYNTHE	69	6		
13059005 - SA JEAN BART DUNKERQUE	122	7		
13059006 - ACADEMIE ESCRIME VAUBAN LILLE	391	(12)	<i>Guillaume Fournier</i>	<i>110</i>
13059007 - C.E. COUDEKERQUOIS	43	5		
13059009 - CE DE MAUBEUGE	28	(3)	<i>Anthony Jardon</i>	<i>110</i>

13059010 - CE DE ROUBAIX	119	(7)	Stéphane GUELTON	
13059011 - C.I.E. TOURCOING	86	6		
13059016 - CERCLE D'ESCRIME OMS ANICHE	3	1		
13059019 - HAUBOURDIN ESCRIME CLUB	59	6		
13059020 - CE DE VALENCIENNES	131	(7)	LÉDRU Margaux	
13059021 - CIE MARCQUOIS	37	4		
13059024 - ESCRIME CLUB MOUVALLOIS	103	(7)	Pierre DRUON Sébastien COUSIN	
13059025 - CE DE DOUAI	160	(8)	BARRAT Vincent	
13059027 - CE DE WATTRELOS	143	(7)	Fabien LEMAITRE	
13059028 - C.E. DE VILLENEUVE D'ASCQ	103	(7)	D'HORD Sébastien	
13059029 - C.E. DE FACHES THUMESNIL	102	(7)	D. CASSORET	
13059034 - LES CADETS DU HOUTLAND	38	(4)	MARTIN-BOUYER Arwen	
13059041 - CLUB D'ESCRIME DE LEERS	17	2		
13062012 - CE D'ARRAS	163	(8)	LEDLANC Alexandre	
13062014 - CECO Boulogne	52	6		

13062015 - CERCLE DES ARMES DE CALAIS	69	(6)	MUGNIER Nadys	
13062017 - CE DE HÉNIN BEAUMONT	82	(6)	LOUADELLE DOMINIQUE	
13062018 - CE LIEVIN	58	(6)		Henri Manville
13062023 - C.E. DE HARNES	46	5	non votant AARDIEU Lachha 	
13062026 - USO BRUAY LA BUISSIÈRE	98	(6)	MILLOT Michaël	
13062031 - CERCLE D'ESCRIME D'ETAPLES	7	1		
13062032 - E.C. AUDOMAROIS ST BERTIN	27	3		
13062040 - ATELIER AUX MILLE ARMES	22	(3)	Rigault .G	

Commission de surveillance des opérations électorales

Date : 21/09/24		
Prénom NOM	Prénom NOM	Prénom NOM
Sébastien VERMANDEL	Charlotte BOYER	Dominique ELN
Signature 	Signature 	Signature 

Assemblée générale Extraordinaire
Modifications des Statuts

Sur 49 clubs, il y a une représentation de26..... clubs
Sur 271 voix, il y a une représentation de191..... voix.

ARTICLE 29 – MODIFICATION DES STATUTS : L'assemblée générale ne peut modifier les statuts que si **la moitié au moins de ses membres, représentant au moins la moitié des voix, sont présents.**

Le nombre de présents est suffisant et représentatif pour effectuer l'**assemblée générale Extraordinaire** du Comité Régional Escrime Hauts-de-France : ☒ OUI – NON

Adoption des nouveaux Statuts

APPROUVE : ☒ OUI :153..... nombre de voix
NON :0..... nombre de voix
ABSENTION :13..... nombre de voix

ARTICLE 29 – MODIFICATION DES STATUTS : Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la **majorité des deux tiers des suffrages** valablement exprimés.

ARTICLE 41 – VOTES : Ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls pour le décompte de la majorité.

Prénom NOM – Qualité :

Thibaut Griffart, président

Date :

mercredi 16 octobre 2024

Signature Président Escrime HDF



Prénom NOM – qualité :

Alexandre GRIMONPREZ, secrétaire

Date :

mercredi 16 octobre 2024

Signature Secrétaire Escrime HDF



DEW
CD 5/9

Assemblée générale Extraordinaire Elective
Election du Comité Directeur

Sur 49 clubs, il y a une représentation de 26 clubs
Sur 271 voix, il y a une représentation de 141 voix.

ARTICLE 10 – CONVOCATION – RÉUNION : Sous réserve de l'article 29, l'assemblée générale peut valablement délibérer **sans condition de quorum**.

Le nombre de présents est suffisant et représentatif pour effectuer **l'assemblée générale extraordinaire élective** du Comité Régional Escrime Hauts-de-France
OUI - NON

TITRE III - LE COMITÉ DIRECTEUR

ARTICLE 12 – COMPOSITION – ÉLECTION

L'élection du Comité Directeur se déroule au scrutin plurinominal majoritaire à *deux tours*.

Les électeurs votent pour autant de candidats qu'ils le souhaitent, dans la limite du nombre de postes à pourvoir au titre de chaque territoire départemental en application de l'article 11. Le rattachement géographique se fait par référence soit au siège social de l'association pour les titulaires d'une licence au titre d'une association, soit au domicile de l'intéressé pour les titulaires d'une licence à titre indépendant.

Sont déclarés élus à l'issue du **premier tour** les candidats ayant obtenu **la majorité absolue des suffrages valablement exprimés**.

S'il reste des postes à pourvoir, un second tour est organisé entre les candidats non-élus au premier tour n'ayant pas retiré leur candidature à l'issue de celui-ci.

Sont déclarés élus à l'issue du **second tour** les candidats ayant **obtenu le plus de suffrages valablement exprimés sous réserve d'en obtenir au moins 20 %**. En cas d'égalité, l'élection est acquise au candidat le plus jeune.

Dans l'hypothèse où, à l'issue du second tour, un ou plusieurs postes ne seraient pas pourvus, ceux-ci sont déclarés vacants jusqu'à la prochaine assemblée générale au cours de laquelle il est procédé à une élection partielle pour la durée du mandat restant à courir.

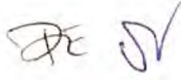
ARTICLE 41 – VOTES

Ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls pour le décompte de la majorité

DE W
CB

Résultats de l'élection du Comité Directeur

N°RM	Prénom	N°Licence	Club	Département	TOTAL VOIX	POUR	CONTRE	ABSENCE	VOIX EXPRIMÉES	%	ELU / NON ELU
BENE	Olivier	297957	Lam	Aisne	171	146	15	10	161	90,68%	ELU
				Aisne	0				0	#DIV/0!	
CHIES	Nino	012375	Douai	Nord	171	168	3	0	171	98,25%	ELU
DELIEGE	Patrick	017262	Armentières	Nord	171	148	11	12	159	93,08%	ELU
FLOCH	Jacques Yves	022678	Lille Vauban	Nord	171	142	10		162	87,65%	ELU
GRIMONPREZ	Alexandre	027116	Wattrelos	Nord	171	168	1		171	98,25%	ELU
HEQUETTE	Virginie	147628	Cambrai	Nord	171	134	1	36	161	89,44%	ELUE
LOUE	Franck	224543	Lille Vauban	Nord	171	139	9	23	148	93,92%	ELU
WALLARD	Cédric	059450	Roubaix	Nord	171	125	34	12	159	78,62%	ELU
				Nord	0				0	#DIV/0!	
				Nord	0				0	#DIV/0!	
				Nord	0				0	#DIV/0!	
BORDERIOU	Arnaud	006972	Compiègne	Oise	171	149	10	12	159	93,71%	ELU
LEBOUVIER	Pascal	035023	Pont Sainte Maxence	Oise	171	143	18	10	161	88,82%	ELU
MORTECRETE	Karine	042570	Beauvais	Oise	171	85	78	8	163	52,15%	ELUE
				Oise	0				0	#DIV/0!	
				Oise	0				0	#DIV/0!	
COQUILLAT	François	013719	Lievin	Pas de Calais	171	168	3	0	171	98,25%	ELU
LEBLANC	Alexandre	144568	Arras	Pas de Calais	171	156	11	4	171	91,23%	ELU
MEIRELES	Fabienne	173803	Henin Beaumont	Pas de Calais	171	158	8	5	162	98,15%	ELUE
MILLOT	Mickael	246093	Henin Beaumont	Pas de Calais	171	155	7	9	165	94,55%	ELU
DUVOLLET	Corentin	065162	Abbeville	Somme	171	143	15	13	158	90,51%	ELU
GRIFFART	Thibaut	027054	Amiens	Somme	171	145	21	5	166	87,35%	ELU


 CB

Assemblée générale Extraordinaire Elective
Election du Président

TITRE IV- LE PRÉSIDENT ET LE BUREAU

ARTICLE 18 - ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Immédiatement après son élection, le comité directeur se réunit pour choisir en son sein un candidat au poste de président qu'il soumet ensuite à l'approbation de l'assemblée générale. Celle-ci se prononce **pour ou contre** le candidat proposé.

En cas de refus par l'assemblée générale du candidat proposé, le comité directeur se réunit à nouveau et propose un nouveau candidat jusqu'à ce qu'un président soit élu.

ARTICLE 41 - VOTES

Les décisions sont prises à la majorité simple des suffrages valablement exprimés ;

Ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls pour le décompte de la majorité

Résultats de l'élection du Président de la Ligue Régionale Hauts de France

Est proposé comme Président.e : Thibaut GRIFFART

OUI : 142 nombre de voix
NON : 11 nombre de voix
ABSENTION : 13 nombre de voix

EPE ✓
CB 89

Assemblée générale Extraordinaire Elective
Election des représentants de la Ligue Régionale à la FFE

ARTICLE 41 – VOTES

Les décisions sont prises à la majorité simple des suffrages valablement exprimés ;

Ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls pour le décompte de la majorité

Résultats de l'élection des représentants de la Ligue Régionale à la FFE

NOM	Prénom	N°Licence	Club	VOIX	%	RESULTATS
GRIFFART	Thibaut	027054	Amiens	137	23,34%	ELU
DELIEGE	Patrick	017262	Armentières	132	22,49%	ELU
HEQUETTE	Virginie	147628	Cambrai	130	22,15%	ELUE
LEBOUVIER	Pascal	035023	Pont Ste Maxence	130	22,15%	ELU
MORTECLETTE	Karine	042570	Beauvais	58	9,88%	SUPPLEANT 1

Prénom NOM – Qualité :

Thibaut Griffart, président

Date :

mercredi 16 octobre 2024

Signature Président Escrime HDF



Prénom NOM – qualité :

Alexandre GRIMONPREZ, secrétaire

Date :

mercredi 16 octobre 2024

Signature Secrétaire Escrime HDF



DE UV
CB 00

**Comité Directeur**

10 octobre 2024

En séance du 10 octobre 2024, le Président le Ligue Régionale Escrime des Hauts-de-France, Monsieur Thibaut GRIFFART, élu lors de l'assemblée générale électorale du 21 septembre 2024 présente la liste des personnes chargées de l'administration.

Bureau de la Ligue Régionale Escrime Hauts-de-France

PRESIDENT	SECRETAIRE	TRESORIERE
M Thibaut GRIFFART	M Alexandre GRIMONPREZ	Mme Fabienne MEIRELES
Signature 	Signature 	Signature 